Demande de régularisation de votre situation d'auto-certification suite à la déclaration L.102 AG du LPF effectuée par votre établissement financier

Bonjour Hugo **ESS**G,



Vous avez été invité(e) par votre établissement financier CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE à lui communiquer les informations relatives à votre résidence fiscale et, le cas échéant, votre numéro d'identification fiscale, en application de la réglementation relative à l'échange automatique d'informations.

En l'absence de réponse de votre part, cette institution financière est tenue de faire figurer votre nom sur la liste des clients ne respectant pas les obligations prévues par l'article 1649 AC du code général des impôts, qu'elle doit transmettre annuellement à l'administration fiscale.

Pour ne plus figurer sur la prochaine liste, vous voudrez bien vous rapprocher de cet établissement en vue de régulariser votre situation dans les meilleurs délais si cela n'a pas été déjà fait.

Pour plus d'information, cliquez ici.

Si vous avez déjà effectué cette démarche, merci de ne pas tenir compte de ce message.

Nous vous remercions de votre confiance.

La Direction générale des Finances publiques